



## **I. GENERALITES**

La FFE a pour objectifs d'accompagner les cavaliers français internationaux, valoriser les concours internationaux français et mettre en avant les propriétaires des chevaux participants à ces circuits ainsi que les propriétaires des chevaux.

Pour cela, la FFE propose un circuit sportif labellisé qui s'appuie sur le savoir faire des organisateurs :

### **le FFE DRESS TOUR**

Ce circuit réunit 6 concours internationaux français de niveau 3\* ou plus dont les organisateurs souhaitent collaborer avec la FFE autour de ce projet.

## **II. DOTATIONS D'ETAPE**

Une dotation de la FFE est attribuée aux 3 premiers cavaliers français ayant obtenu une moyenne minimum de 68% sur le Grand Prix ou sur chacun des deux Grands Prix quand il y en a deux, selon la répartition suivante :

### **S'il y a une épreuve Grand Prix :**

- Pour le premier français : 500€,
- Pour le second français : 300€,
- Pour le troisième français : 150€.

### **S'il y a deux épreuves Grand Prix :**

#### Grand Prix qualificatif pour la Libre :

- Pour le premier français : 500€,
- Pour le second français : 300€,
- Pour le troisième français : 150€.

#### Grand Prix qualificatif pour le GPS :

- Pour le premier français : 500€,
- Pour le second français : 300€,
- Pour le troisième français : 150€.

Les dotations sont versées directement par la FFE sur le compte engageur des couples récompensés.

### **III. REMISE DES PRIX**

Elle s'effectue sur l'espace FFE/organisateur à l'issue du Grand Prix.

La FFE fournit 3 plaques et 3 flots pour récompenser les cavaliers français participants à cette remise des prix.

A l'occasion de cette même remise des prix, la FFE récompense le propriétaire du meilleur cheval, sous selle française, présent à la remise des prix.

### **IV. CALENDRIER 2019**

|   |                          |                       |                           |
|---|--------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 1 | Le Mans – CDI3*          | 72 – Pays de la Loire | 07 au 10 février          |
| 2 | Nice – CDI3*             | 06 – Côte d'Azur      | 21 au 24 février          |
| 3 | Saumur – CDI3*           | 49 – Pays de la Loire | 02 au 05 mai              |
| 4 | Compiègne – CDI3*/CDIO5* | 60 – Picardie         | 16 au 19 mai              |
| 5 | Deauville – CDI3*        | 14 – Normandie        | 18 au 21 juillet          |
| 6 | Lyon – CDI-W             | 69 – Rhône Alpes      | 30 octobre au 03 novembre |